

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26091075*****Déposé / Reçu le****U 8 JUL. 2026**au greffe du **Greffé** Tribunal de l'entreprise
~~tribunal de commerce de Bruxelles~~N° d'entreprise : **0784 494 032****Nom**(en entier) : **BF3 CHARLIE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Ilya Prigogine 1 Boîte 1, 1180 Uccle****Objet de l'acte : Démission - Nomination**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 22/06/2026

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Eric Ducourneau, de BROWNFIELDS GESTION SAS, représentée par Monsieur Patrick Viterbo et de WISE DEVELOPMENT SRL (BCE 1001.258.744) représentée par Monsieur Denis Noël de leurs mandats d'administrateur, et ce avec effet immédiat.

L'assemblée générale donne pleine et entière décharge, sans réserve aucune, aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leurs mandats d'administrateurs jusqu'à ce jour. Par ailleurs l'assemblée s'engage à confirmer cette décharge à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

L'assemblée générale nomme Monsieur Yann Doublie et la société ARTONE dont le représentant permanent est Paul-Edouard Aubry comme administrateurs à compter de ce jour pour une durée de trois années.

Leurs mandats ne seront pas rémunérés, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

L'Assemblée décide de donner mandat à J.J. Jordens SRL / Marion de Crombrughe dont le siège social est établi à 1180 Uccle, avenue Kersbeek, 308 pour aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en oeuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Marion de Crombrughe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2026 - Annexes du Moniteur belge